

La destruction du campement de Calais : le « défi humanitaire » au service du tout sécuritaire

Restant sourd aux appels des migrant-e-s, des associations, de la société civile et même du Défenseur des droits, le gouvernement a choisi l'entêtement et la démonstration de force.

L'épée de Damoclès va s'abattre sur les migrant-e-s du campement de Calais. Le gouvernement déploie un dispositif hors norme (1250 policiers), une opération de tri à grande échelle à la frontière entre la France et l'Angleterre, où sont bloquées depuis plusieurs années des milliers de personnes subissant les effets de la politique du non accueil en France et en Europe.

Le gouvernement entend montrer qu'il agit humainement. Comme en 2009, et contrairement à ce qui est affirmé, ce n'est pas la logique humanitaire qui prime. A six mois des élections présidentielles, le gouvernement reproduit la logique de Sarkozy de réprimer, invisibiliser, criminaliser.

Il a beau déguiser cette évacuation en opération humanitaire, nous ne sommes pas dupes : il s'agit de déplacement forcés, vers des lieux où les expulsions pourront être organisées loin des projecteurs ; il s'agit de rendre invisibles ces hommes, ces femmes et ces enfants et de museler toute résistance et toute solidarité.

Il est par ailleurs vain de croire que la logique de dispersion empêchera nombre de personnes de revenir, de tenter à nouveau le passage d'une frontière arbitrairement fermée affrontant une fois encore tous les dangers au péril de leur vie. **Le contrôle et la répression ne seront jamais une réponse acceptable face aux défis que posent les migrations internationales. Nous sommes une fois de plus face à l'incohérence et aux dangers des politiques de fermeture des frontières méprisantes à l'égard des droits humains.**

A l'heure actuelle, ce sont des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, qui, dans le Calaisis - mais aussi aux frontières de l'Europe pour ne citer que celles-ci - sont victimes de violences, meurent ou sont tout simplement privé-e-s de leurs droits les plus élémentaires. Outre les droits bafoués, tels que la liberté de circulation ou d'installation ou le droit d'asile, nous craignons les dérives de cette évacuation, comme ce fut le cas lors de la dernière opération musclée en 2009 et plus récemment en 2015, lorsque des centaines de personnes ont été arbitrairement sélectionnées et enfermées illégalement dans les centres de rétention administrative.

La FASTI dénonce ces actions qui relèvent de l'intimidation et méprisent les droits fondamentaux des personnes étrangères. La FASTI appelle à la solidarité partout en Europe, et invite à tous les rassemblements qui s'organisent. Plus que jamais, notre monde doit être placé sous le signe de la solidarité, l'ouverture des frontières, la libre circulation et la libre installation. Ce sont les seules solutions réalistes et envisageables pour mettre fin aux drames que provoquent les fermetures des frontières.

Le Bureau Fédéral
Pour le mouvement des ASTI